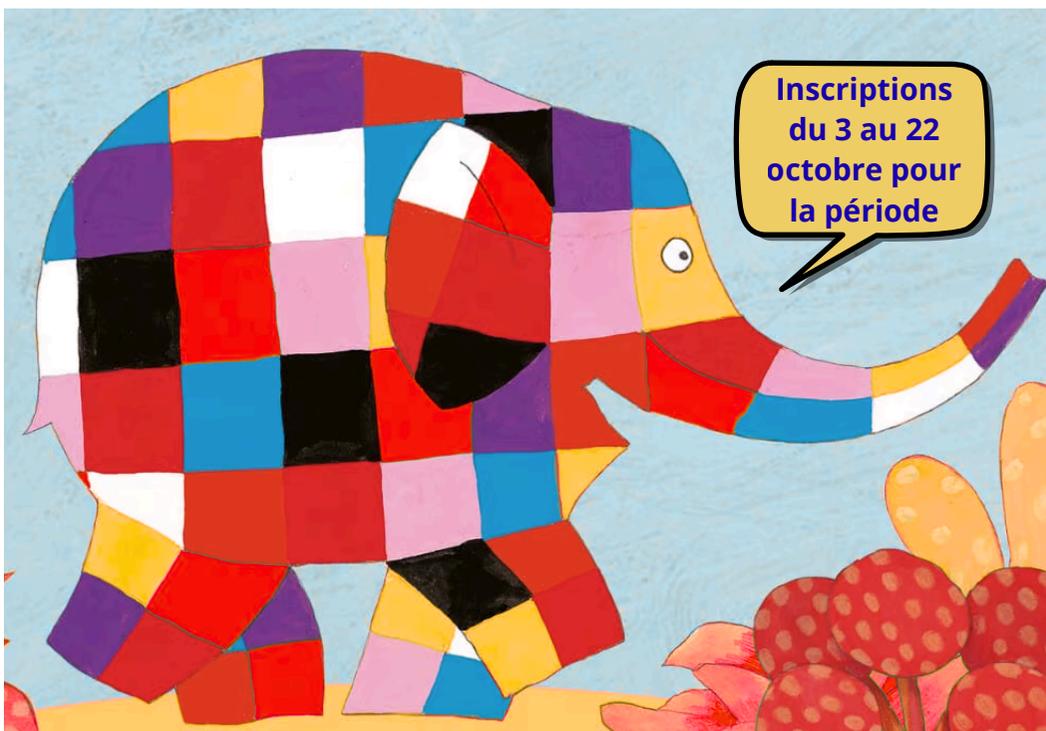


DU MERC 5 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE 2025

SUR LA MILESSSE ET SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS ET AGE)

EQUIPE DE DIRECTION : BRIGITTE LE LOET ET MELISSA BRIEAU

TOUT EN COULEURS



Accueil du matin et du soir:
de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30
Accueil du midi : entre 11h45 et 12h
Accueil de l'après-midi: de 13h30 à 14h15

Instagram: @alshantonniere/centresocial-eira.fr
accueil.centresocial.eira@gmail.com
Centre social de l'Antonnière: 02.43.25.59.56
source image: Google

Modalités: Pour les mercredis, toute inscription enregistrée sur une période sera systématiquement facturée.
Les absences justifiées par certificats médicaux doivent être transmises au **maximum dans les 3 jours suivants l'absence.** (cf règlement intérieur)

L'accueil de loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin) accueille les enfants sur des sites différents selon leur âge.

Sur place, les animateur.trice.s proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles.

Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

Sites d'accueil pour les mercredis de l'année scolaire 2025-2026		Age de l'enfant
LA MILESSSE	Accueil périscolaire- Ecole maternelle S. Delaunay, rue des écoles en priorité pour les familles de La Milesse et Aigné	3-5 ans
SAINTE SATURNIN	Centre Culturel Val de Vray, rue de l'église en priorité pour les familles de St Saturnin Accueil périscolaire du groupe scolaire de Saint Saturnin, rue des écoles pour toutes les familles des trois communes	3-5 ans pour tous les 6-12 ans

Les tarifs sont personnalisés en fonction de vos revenus. Pour accéder au simulateur, rdv sur le site du centre social de l'Antonnière, dans l'onglet accueil de loisirs, cliquez sur le lien dans le paragraphe Tarifs 2025. <http://centresocial-eira.fr/tarifs/>



Nous accueillons les enfants de La Milesse, Aigné et de Saint Saturnin

Une adhésion à l'année-scolaire 2025-2026 à l'association EIRA, vous est demandée:

Individuelle 6€ ou familiale 15€

Valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre mairie.

Pour toute nouvelle inscription, prévoir : (si le dossier n'a pas été refait cet été 2025)

- carnet de santé pour la photocopie des vaccins à jour.
- une attestation avec votre quotient familial (datant de moins de 3 mois) et n° allocataire CAF ou MSA ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription
- une photocopie de l'assurance scolaire et extra-scolaire valide pour la période d'inscription.
- une fiche famille et une fiche sanitaire à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social.

DU MERC 5 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE 2025

SUR LA MILESSSE ET SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS ET AGE)

EQUIPE DE DIRECTION : BRIGITTE LE LOET ET MELISSA BRIEAU

TOUT EN COULEURS



Accueil du matin et du soir:
de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30
Accueil du midi : entre 11h45 et 12h
Accueil de l'après-midi: de 13h30 à 14h15

Instagram: @alshantonniere/centresocial-eira.fr
accueil.centresocial.eira@gmail.com
Centre social de l'Antonnière: 02.43.25.59.56
source image: Google

Modalités: Pour les mercredis, toute inscription enregistrée sur une période sera systématiquement facturée.
Les absences justifiées par certificats médicaux doivent être transmises au **maximum dans les 3 jours suivants l'absence.** (cf règlement intérieur)

L'accueil de loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin) accueille les enfants sur des sites différents selon leur âge.

Sur place, les animateur.trice.s proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles.

Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

Sites d'accueil pour les mercredis de l'année scolaire 2025-2026		Age de l'enfant
LA MILESSSE	Accueil périscolaire- Ecole maternelle S. Delaunay, rue des écoles en priorité pour les familles de La Milesse et Aigné	3-5 ans
SAINTE SATURNIN	Centre Culturel Val de Vray, rue de l'église en priorité pour les familles de St Saturnin Accueil périscolaire du groupe scolaire de Saint Saturnin, rue des écoles pour toutes les familles des trois communes	3-5 ans pour tous les 6-12 ans

Les tarifs sont personnalisés en fonction de vos revenus. Pour accéder au simulateur, rdv sur le site du centre social de l'Antonnière, dans l'onglet accueil de loisirs, cliquez sur le lien dans le paragraphe Tarifs 2025. <http://centresocial-eira.fr/tarifs/>



Nous accueillons les enfants de La Milesse, Aigné et de Saint Saturnin

Une adhésion à l'année-scolaire 2025-2026 à l'association EIRA, vous est demandée:

Individuelle 6€ ou familiale 15€

Valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre mairie.

Pour toute nouvelle inscription, prévoir : (si le dossier n'a pas été refait cet été 2025)

- carnet de santé pour la photocopie des vaccins à jour.
- une attestation avec votre quotient familial (datant de moins de 3 mois) et n° allocataire CAF ou MSA ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription
- une photocopie de l'assurance scolaire et extra-scolaire valide pour la période d'inscription.
- une fiche famille et une fiche sanitaire à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social.